

les ateliers de la citoyenneté

Habitat et âges de la vie

L'habitat groupé, d'une aspiration personnelle
à une politique publique ?

Grenoble 2007

les ateliers
de la citoyenneté

40, rue de Crimée 69001 Lyon

04 72 76 23 04 - info@ateliersdelacitoyennete.net - www.ateliersdelacitoyennete.net

synthèse

L'habitat groupé peut constituer **un mode de vie attirant pour tous et en particulier face aux craintes d'isolement des personnes qui vieillissent.**

Il permet à chacun de se réapproprier ses besoins : logement, vie commune, proximité sociale, gestion de sa propre dépendance pour les personnes âgées, investissement personnel dans la création de son cadre de vie, etc.

Être ainsi acteur de son mode de vie et de son avenir procure un plaisir qui rejaillit sur les relations, le moral, la santé...

Au-delà de l'intérêt des personnes, l'atelier a constaté que les habitats groupés pouvaient apporter des éléments de réponse à bien des questions qui se posent aujourd'hui autour du logement.

- La mutualisation des moyens peut être une source appréciable d'économies.
- Les options de mixité sociale sont volontaires et non subies : personnes âgées, jeunes en formation, handicapés, personnes à ressources faibles peuvent trouver des lieux de vie. En contre partie l'adhésion de chacun est un pré requis.
- Les habitats groupés se préoccupent de l'intergénérationnel et prennent en compte l'adaptation des lieux aux personnes qui vieillissent.
- Les soucis de qualité écologique de l'habitat sont très largement pris en compte.
- Les habitats groupés proposent très souvent des projets d'ouverture sur leur quartier et génèrent une certaine activité.

Rendre visibles les expériences qui se multiplient et faciliter leur mise en place constituent donc un réel enjeu politique.

Beaucoup d'expériences ont déjà tenté d'émerger et n'ont souvent pu survivre dans les cadres réglementaires existants. Ceci est particulièrement vrai pour les personnes âgées.

Les plans « d'habitat » des services de l'Etat et des collectivités pourraient favoriser délibérément ce type d'habitat, y compris à l'intérieur d'ensembles plus importants : réalisations de bailleurs sociaux ou non, en habitat groupé autant qu'en projets d'habitation dits « individuels ».

On pourrait pour cela

- mettre en place des appels à projet, largement diffusés, incitant les personnes à se lancer ;
- soutenir des structures d'appui pour aider au montage des projets en mutualisant les moyens.

L'important est que le citoyen se rapproche réellement de la réalisation des actions qui le concernent et pas seulement à travers les grands débats.

Habiter (et pas être hébergé) est une aspiration forte des individus. Remettre du collectif sans renier les apports de l'autonomie individuelle est un beau défi pour la Cité : citoyens, professionnels du logement et élus doivent pouvoir y contribuer ensemble.

sommaire

- *En guise de préambule...*
Réflexion d'un ancien sur les effets de l'individualisme sur 3 générations successives
- *Mots d'introduction et définitions*
- *L'habitat groupé, un mode de vie attirant*
- *Des projets efficaces face aux problèmes du logement*
- *Un investissement humain important pour que les projets voient le jour*
- *Faciliter le développement de l'habitat groupé : un enjeu politique*

En guise de préambule

Réflexion d'un ancien sur les effets de l'individualisme sur 3 générations successives

Les témoignages concernant la co-location les appartements autogérés ou la mutualisation des services par des locataires âgés habitant dans des appartements rapprochés montrent la diversité des approches et en même temps la convergence pour un vivre ensemble qui ne va pas de soi dans une société néo libérale; société qui telle une bombe à fragmentation, fait éclater les statuts et les solidarités collectives patiemment construites et conquises de haute lutte depuis des générations.

L'individu moderne est devenu plus fragile que jamais, privé progressivement de sécurité et de garanties lui permettant de vivre debout et solidaire.

Une évolution sociale qui explique nos approches différentes :

1. Dans notre jeunesse, nous ne parlions pas d'individu ou de sujet sinon pour l'agréger à un nous premier.

Notre « je » comptait peu ou pas. Nous avons été formés à la réussite du groupe, du corps, auquel nous appartenions (église, syndicat, parti).

Le sujet pouvait même être sacrifié pour la réussite du tout. Les totalitarismes poussaient au sacrifice une génération pour que vive mieux la suivante.

2. Nous avons connu Mai 68. Dans les années 70, une plus grande conscience politique et une montée des aspirations à exister personnellement ont mis à mal l'autorité, la règle, la loi. Les totalitarismes ont vacillé.

Des groupes de sujets motivés voulaient se retrouver autour de projets bâtis ensemble et porteurs de sens, et non réglementés par une idéologie censée promouvoir le bonheur de chacun, malgré lui.

Une liberté créatrice a pris le dessus : de multiples initiatives pour un renouveau du vivre ensemble ont vu le jour : des ingénieurs sont allés élever des chèvres, des couples ont formé des communautés nouvelles etc.

3. Plus récemment, mêlé aux causes économiques qui défaisaient toutes les solidarités dans le travail, dans le pays et même internationalement nous avons vu émerger l'individu comme sujet dans l'histoire des sociétés : véritable « révolution ». Le « je » est devenu premier, chacun voulant devenir auteur et acteur de sa propre histoire.

A. Touraine écrit : « il faut entendre la voix du sujet, elle est en lutte pour la liberté contre la logique de la marchandise et du pouvoir. »

Vivre ensemble d'accord, mais dans une reconnaissance réciproque.

Il ne me semble pas inutile de connaître ces trois entrées dans le vivre ensemble que notre atelier reflète. Il nous permet de mieux comprendre nos différentes sensibilités et nos différentes approches.

Ceci étant notre atelier va-t-il dégager 2 ou 3 pistes convergentes d'action concernant le thème retenu : l'habitat et les âges de la vie ». That is the question ...

Jean Noël Perdrix

12 novembre 2007

Mots d'introduction et définitions

L'atelier organisé à Grenoble au cours de l'année 2007, avait pour thème « Habitat et âges de la vie », avec comme problématique : comment habiter autrement ?

C'est au fil des séances que les membres du groupe se sont petit à petit créés une culture commune, avec des mots clés qui ont émergé de leurs échanges.

Nous avons pris le temps de faire le tour d'expériences concrètes, soit en utilisant le vécu de membres du groupe, soit en invitant des porteurs de projets repérés dans la région. Voici la liste des expériences qui ont été présentées et qui ont donné matière à réflexion :

- « **Hélix** » : habitat autogéré construit aux Béalières à Meylan, dans les années 80, par un groupe de jeunes familles.
- **Une colocation choisie**, à l'âge adulte dans un appartement grenoblois, dont un couple avec enfant.
- « **Maison Mosaïque** » : association initiatrice de projets d'habitats intergénérationnels, en Drôme et Savoie.
- « **La Salière** » : projet d'habitat collectif en cours de réalisation dans le quartier des Eaux Claires à Grenoble.
- « **Les Vignes** » : regroupement d'appartements pour personnes âgées dépendantes dans un immeuble à Grenoble, qui mettent en commun une permanence d'aide à domicile.

Dans l'ensemble des terminologies et références employées (habitat autogéré, habitat groupé, lieu de vie intergénérationnel, projet collectif...), l'atelier a mis en avant la notion d'habiter et le rapport au collectif porté par ces projets.

Habiter : Ce n'est pas seulement être hébergé, comme dans une maison de retraite, ni seulement se loger. Il s'agit d'un véritable positionnement d'être acteur et impliqué sur son territoire. Ce terme comprend les multiples facettes de la vie.

Collectif : Tous les projets rencontrés sont porteurs d'une dynamique collective sans laquelle ils n'existeraient pas. Pour chaque projet, le rapport au collectif n'est pas exactement le même. L'atelier a notamment mis en avant des différences de positionnement, de culture et de vécu entre les générations. Chacun invente ou réinvente des manières de vivre ensemble dans une recherche d'équilibre entre l'individuel et le collectif. Les projets témoignent aussi de l'importance de ménager les espaces privés de chacun, de chaque unité familiale et de ne pas se fondre dans le collectif.

Pour ne pas prêter à confusion, nous avons choisi d'utiliser le terme d'« habitat groupé » plutôt que d'« habitat collectif » pour parler de l'ensemble des expériences auxquelles nous nous référons. En effet, la notion d'habitat collectif renvoie souvent dans le langage courant aux immeubles d'habitat social. Il s'agissait aussi d'éviter la confusion avec des projets de type « communautaire ».

L'habitat groupé, un mode de vie attirant

L'urbanisme de nos cités homogénéise, trie, isole, enferme les différentes couches sociales : les logements sociaux massivement construits dans certains quartiers, les zones résidentielles bien identifiées, les personnes âgées ou handicapées dans des établissements fermés, etc.

Au schéma du vivre ensemble – il faudrait plutôt dire vivre à côté – qui est imposé, de multiples initiatives citoyennes désireuses d'inventer, d'innover en matière d'habitat (habiter autrement) se sont fait connaître dans notre atelier. Au départ de ces initiatives il y a une exigence de ne pas se laisser imposer un mode de vie qui ne correspond pas aux conceptions personnelles que l'on a du rôle de l'habitat. Ces initiatives créent une dynamique qui invite ceux qui en sont témoins à se réapproprier les besoins ressentis dans le domaine du logement, de la vie commune, de la mixité sociale.

- Nous pensons aux jeunes couples qui s'investissent dans une co-location exigeante, pas seulement pour des raisons économiques - encore qu'il soit important de mutualiser les objets de consommation - mais aussi pour des raisons d'entraide et de partage.
- Nous pensons aux adultes : jeunes mères avec leurs enfants qui dans des appartements groupés réalisent un habitat solidaire, favorisant la communication, l'échange, les initiatives communes pour la fête ou autres, penser ensemble l'éducatif, etc.
- Nous pensons aux retraités qui ont rejoint des appartements rapprochés permettant de mutualiser leurs moyens pour financer un service de personnel 24h /24. Ils ont choisi ce mode de vie qui leur permet de rester mêlés à la vie de la cité plutôt que de rejoindre un établissement qui ne regroupe que des gens du même âge fortement dépendants.

Ceux qui se sont investis dans la co-location ne reviendraient pas en arrière. Ils envisageront plutôt d'évoluer vers une solution plus pérenne d'appartements groupés.

Ceux qui ont expérimenté les appartements groupés ne peuvent pas concevoir de finir leur vie isolés ou noyés dans des regroupements qu'ils n'auront pas choisis, où ils ne seront plus les décideurs mais des hébergés.

Il nous semble que le processus d'appropriation du choix d'un mode de vie en habitat groupé est irréversible. Mieux il dynamise et entraîne d'autres à s'investir personnellement. *« Si on a pu faire ça, vous aussi vous pouvez le faire »*

Jean Noël et Marie Claude Perdrix

Qu'en disent-ils ?

• *« La co-location nous permet, à nous jeunes, de ré-appivoiser, de ré-apprendre le collectif ».*

Le débat fréquent, la nécessité de mettre sur la table les sujets qui fâchent, en s'imposant le recul nécessaire, la recherche permanente d'un équilibre entre la vie « ensemble » et la vie personnelle sont une remarquable école de la vie, faite d'écoute, du respect de l'autonomie de l'autre, où la parole est importante « quand on parle, on est entendu ». Tout cet acquis au quotidien n'est pas sans incidence positive sur nos autres relations, au travail ou ailleurs.

• *« La vie en appartements groupés, autogérés, développe entre nous une culture commune du vivre ensemble ».*

Nous avons une vie responsable qui demande sans cesse de nous adapter aux évolutions des uns et des autres : les enfants qui grandissent ensemble ou qui quittent la maison, la gestion des locaux communs pour accueillir l'autre (l'étudiant, l'immigré, le précaire...) l'ouverture au quartier, sans compter l'adaptation au vieillissement, etc.

• *« La mutualisation des moyens financiers pour organiser des services entre les locataires âgés, outre qu'elle permet une économie d'échelle, nous rend solidaires ».*

Être acteur de son mode de vie et de son avenir procure un plaisir qui rejaillit sur les relations, le moral et la santé !

Être à soi et être aux autres restant un équilibre permanent à trouver pour que le bonheur de vivre ensemble, de partager, soit inscrit dans la durée.

Des projets efficaces face aux problèmes du logement

Diminuer les coûts liés au logement

Le coût du logement est aujourd'hui une préoccupation pour tous. Le prix de l'immobilier a beaucoup augmenté et l'accès à la propriété devient difficilement accessible pour les revenus moyens. Le logement social lui-même n'est pas accessible pour la part la plus démunie de la population. Dans ce contexte économique peu favorable, les projets d'habitats groupés permettent des économies de moyen sur différents plans. Ils permettent par exemple d'acquérir un terrain, une maison ou encore de disposer d'un appartement suffisamment grand, à plusieurs. Ces projets permettent également de « mutualiser » toute une série d'équipements définis au préalable comme biens communs : machine à laver, congélateur, source d'énergie... Enfin, l'implication nécessaire des personnes dans le projet induit davantage de comportement de responsabilisation que dans des copropriétés classiques ou encore que dans le logement social. Certains travaux sont pris directement en charge par les habitants. C'est ainsi que les habitants d'« Hélix » aux Béalières à Meylan, organisent collectivement l'entretien des locaux et des espaces verts communs.

Retrouver du lien social

Dans une société qui favorise l'éclatement des individus et le repli sur soi, les questions de vivre ensemble sont de plus en plus cruciales. Il est tout simplement rare de connaître ses voisins. Par ailleurs, les systèmes de solidarité traditionnels ont largement disparu et le système de solidarité national tend à être démantelé. L'habitat groupé recrée de la solidarité entre les gens qui s'engagent dans le projet. Tous les projets rencontrés en témoignent : solidarité entre jeunes et anciens, soutien pour la garde des enfants, échanges de savoirs, coups de main ponctuels... les enfants eux-mêmes y trouvent des repères intéressants. Une personne de l'atelier ayant vécu son enfance dans un habitat groupé témoigne : « *quand mes parents ne me convenaient pas, j'allais en voir d'autres* ». Ce genre de projet met tout simplement la convivialité au cœur du projet : repas collectifs, temps festifs... Il s'agit de réinventer un art de vivre ensemble, côte à côte.

Dans les projets rencontrés, l'importance accordée à la vie collective va aussi de pair avec un respect des espaces privés de chacun. L'expérience de colocation choisie à l'âge adulte témoigne particulièrement de la nécessité de garder un espace privé, même petit, et de l'importance de pouvoir se retirer de la vie collective quand cela est nécessaire.

Favoriser la mixité sociale

Les questions de mixité sociale restent délicates, y compris dans les projets d'habitat groupé. En effet, les personnes s'engageant dans un projet commun ont évidemment tendance à une certaine homogénéité sociale. Cependant, là encore, il semble que les projets d'habitat groupé offrent un autre regard sur la question et peuvent permettre des innovations.

Le projet « Hélix » à Meylan regroupait au démarrage de jeunes familles de milieux sociaux proches. Les habitants ont décidé de mettre en commun, d'une part une chambre pour héberger des invités, et d'autre part un studio pour accueillir quelqu'un en « panne de logement » ou un parent âgé.

Le projet « Maison Mosaïque » qui est un train de voir le jour à Chambéry est un projet d'habitat groupé qui s'insère dans une construction d'ensemble d'habitat social. Le groupe ne sait pas encore si leurs appartements seront regroupés ou s'ils seront dispersés. Dans tous les cas, le projet permet un voisinage entre des gens porteur de projet d'habitat et des bénéficiaires de logements sociaux.

Enfin, on peut prendre l'exemple des expériences suisses, bien plus nombreuses qu'en France. Ces projets prévoient qu'une part des logements soit réservée pour du logement social et mettent en place des conventions à cet effet.

Prendre en compte le vieillissement des personnes

La question du vieillissement se pose actuellement comme une inquiétude : comment vieillir en conservant une vie sociale ? Comment rester chez soi malgré la dépendance ? Comment, quand on envisage la réduction de sa propre mobilité, voire de son autonomie, avoir accès à des services à domicile ou à des services de proximité ?

Les appartements regroupés « Les Vignes » dans le quartier de l'Île Verte à Grenoble sont une alternative à l'établissement pour des personnes âgées dépendantes : une dizaine d'appartements relevant du logement social se partagent la prise en charge d'une permanence. Tous les appartements sont reliés au local de la permanence, situé dans le même immeuble, et qu'ils peuvent donc solliciter à toute heure. Le projet est porté par une association. Grâce à la mutualisation des emplois des auxiliaires de vie qui assurent la permanence, et à un partenariat avec le CCAS et un bailleur social, le coût pour les habitants -bénéficiaires est modéré. L'association anime également des temps de rencontres entre habitants (repas, loisirs...)

La « Maison Mosaïque », née de l'initiative de personnes retraitées, crée de son côté des groupes-projets intergénérationnels constitués pour permettre un partage entre familles, étudiants et personnes âgées, dans le respect des rythmes et des besoins de chacun : temps de convivialité pour lutter contre la solitude, échanges de services, participation à la vie du groupe et du quartier selon les possibilités de chacun. Une charte détaillée prévoit les situations où les personnes âgées ne pourraient pas rester dans la « Maison », pour raisons médicales en particulier : ces situations sont envisagées comme extrêmes et ne survenant qu'après que toutes les autres solutions aient été envisagées.

Recréer une mixité urbaine

Avec l'extension des villes modernes, on a vu se développer une ville fonctionnaliste avec de grandes zones d'activité et des cités dortoirs. La ville traditionnelle qui mêle logement, artisanat, commerces... reste aujourd'hui cantonnée au centre ville traditionnel. Et la problématique du maintien de petits commerces ou de pôles d'animation culturelle dans les quartiers est difficile à résoudre. Les habitats groupés proposent très souvent des projets d'ouverture sur le quartier et génèrent une certaine activité.

Dans le projet « Les Vignes », l'association organise des actions dans une salle de l'immeuble, destinées aussi à l'ensemble du quartier.

Les personnes impliquées dans le projet « Maison Mosaïque » à Chambéry proposent de mettre en place différentes activités : un café associatif, des potagers, une bibliothèque collective... Cela peut permettre de véritables lieux de vie dans le quartier.

Le groupe « Maison Mosaïque » a aussi porté un projet d'habitat dans la Drôme qui accueille tous les 15 jours un producteur biologique.

Enfin, les membres de « Maison Mosaïque » témoignent de l'expérience d'une maison collective en milieu rural qui propose un gîte et une table d'hôte.

Intégrer la question de la qualité du bâti

L'ensemble des projets rencontrés ont pour point commun une attention portée à la maturation du projet dans toutes ses dimensions : sociale, économique, organisationnelle, architecturale, écologique (ce point concerne surtout les projets les plus récents), équilibre entre espaces privés et espaces publics, etc.

Une des conséquences visibles de cette maturation est la qualité des logements qui en résultent : l'aménagement des espaces en réponse aux besoins des habitants, l'inscription dans le quartier, le choix des matériaux, les économies permises par la mutualisation d'équipements, etc.

Entre les projets de grands ensembles pour lesquels la qualité rentre en concurrence avec des budgets publics très contraints, et des projets individuels très consommateurs d'espace et d'énergie, ces projets collectifs et souples semblent offrir de réelles alternatives aux problèmes actuels du logement.

Un investissement humain important pour que les projets voient le jour

Le temps de l'élaboration du projet

Tous les projets que nous avons rencontrés se distinguent par une caractéristique commune : la durée importante qui s'écoule entre la première idée et l'aboutissement de la réalisation du projet. Dans la plupart des cas, cette durée varie autour d'une moyenne de 4 ans. Deux facteurs importants expliquent cette durée :

- **L'aventure humaine** - Ces projets nécessitent un engagement pour leurs porteurs, engagement individuel aussi bien que collectif. Les étapes de la construction du projet sont ici des supports à la construction d'une culture commune. Celle-ci passe souvent par l'élaboration d'un cahier des charges ou d'une charte, qui formalisent à la fois l'esprit du projet et ses règles de fonctionnement.
- **La formalisation concrète du projet** - Les différentes étapes dans l'élaboration du projet nécessitent un temps incompressible : recherche d'un terrain ou d'un partenaire (pour des projets intégrés à des opérations menées par des bailleurs), conception et suivi de la construction (ou du réaménagement dans le cas de bâtiments existants), temps de concertation avec les partenaires, etc.
Cependant, les projets rencontrés se sont souvent heurtés à des obstacles qui ont allongé, parfois de façon assez désespérante, la durée de l'élaboration : disponibilité des terrains pour lesquels on se trouve en concurrence avec des promoteurs, incompréhensions de la part des interlocuteurs (communes, bailleurs...) qui ne soutiennent pas, voire freinent la démarche, difficulté à trouver un architecte qui adhère à l'esprit du projet, etc.

Ainsi, même si le temps de la maturation est nécessaire dans ces projets, il semble souvent que la durée de leur élaboration soit excessivement multipliée. Cela s'explique en partie par le fait que ces projets restent rares et qu'ils doivent donc prendre le temps à la fois de s'inventer (en interne) et de se faire comprendre des partenaires extérieurs. Si l'on souhaite que ces initiatives se développent et essaient, il semble donc important de communiquer largement dessus, afin que les porteurs des futurs projets n'arrivent pas systématiquement en « terrain vierge ».

Le montage juridique et son impact

Différents montages juridiques sont mis en œuvre dans ces projets : le plus souvent, le terrain est acheté sous forme de SCI, cependant, on réfléchit actuellement en France à l'utilisation de la forme coopérative qui est beaucoup utilisée en Suisse . Les porteurs de projets sont souvent propriétaires (comme à Hélix ou La Salière), mais il peuvent également être locataires, soit de la structure ad hoc (Maison Mosaïque de Saint-Péray, coopératives suisses), soit d'un bailleur social (Les Vignes, Maison Mosaïque de Chambéry).

Ces différents montages ont des impacts très différents. Sans espérer être exhaustifs, on peut évoquer quelques exemples :

- La SCI de propriétaires donne une grande autonomie aux personnes et une certaine souplesse pour des aménagements financiers au sein du groupe. Elle suppose en contrepartie un engagement très important des personnes (investissement immobilier en particulier).
- La location à un bailleur permet un accès à des personnes ayant des budgets réduits, en revanche, elle contraint le groupe projet à trouver ce partenaire et négocier un engagement qui convienne aux deux parties.
- La coopérative est une personne morale qui permet aux personnes d'avoir un statut de locataires avec une autonomie de propriétaires, mais la propriété n'est pas nominale (on ne peut pas faire hériter ses enfants par exemple).

La question de la transmission du projet

Les discussions de l'Atelier ont permis de soulever la difficulté que rencontrent les groupes à remplacer les personnes qui quittent le projet. En effet, l'implication des personnes est telle que toute nouvelle intégration demande du temps et un réel effort de tout le groupe. A plus forte raison, dans des groupes de petite taille, la personnalité de chacun compte beaucoup, et le changement de personne induit nécessairement une part de transformation du projet lui-même.

Ainsi, les groupes prévoient généralement dans les textes fondateurs du projet les modalités de « remplacement », ce qui n'empêche pas que, lorsque la situation se présente, elle soit difficile à régler (quels critères utiliser pour choisir une nouvelle personne ?)

Concrètement, il semble que deux facteurs au moins facilitent cette question de la transmission :

- une taille plus importante des groupes rend moins « personnelle » la place de chacun. En quelque sorte, c'est le projet qui sert de référence, davantage que les individus.
- Le statut de locataire facilite la transmission, à la fois d'un point de vue administratif et financier, mais également en terme d'engagement des personnes.

Lénaïg Grard et Bénédicte Le Roy

Faciliter le développement de l'habitat groupé : un enjeu politique

Les enjeux de la mixité ou de la cohésion sociale sont fortement ressentis par les responsables politiques locaux qui agissent directement sur l'habitat et moins directement sur les questions de santé. Par contre le soutien aux personnes âgées est une préoccupation lourde qui mobilise élus et services.

Beaucoup de réflexions conduisent à tenter des projets collectifs de prise en charge par les intéressés eux-mêmes à travers des solutions collectives groupées. Ces efforts vers un habitat différent et souvent intergénérationnel motivent beaucoup de personnes :

- jeunes qui veulent passer de la colocation à un habitat groupé restant solidaire et ouvert, mais d'où les anciens ne sont pas exclus,
- adultes qui souhaitent élever leurs enfants dans un cadre ou échange, dialogue et solidarité sont la règle,
- personnes âgées ou en voie de l'être qui envisagent leur dépendance à venir avec leurs voisins de tous ages et non en maison de retraite, avec parfois l'inquiétude sur le coût pour eux ou leurs enfants.

Ces options sont souvent appuyées sur des soucis de qualité écologique des habitats.

Ces projets peuvent être pilotés par la population au titre de la solidarité ou de l'intérêt bien compris mais demandent des aides aujourd'hui éparses dans les instances d'Etat ou des collectivités aux titres de l'habitat, de la santé physique ou psychique, de l'âge ou de la solidarité. Beaucoup d'expériences ont déjà tenté d'émerger et n'ont souvent pu survivre dans les cadres réglementaires existants. Ceci est particulièrement vrai pour les personnes âgées.

Faire évoluer ces cadres en faisant évoluer la maîtrise des cohabitations administratives... DDE, DAS , collectivités pour des objectifs de ce type est un enjeu en soi.

Les plans « d'habitat » pour ne faire référence à aucun dispositif particulier pourraient favoriser délibérément ce type d'habitat collectif, y compris à l'intérieur d'ensembles plus importants : réalisations de bailleurs sociaux ou non, en habitat groupé autant qu'en projets d'habitation dits « individuels »

Des associations ou autres structures fortement soutenues par les collectivités devraient offrir un véritable service d'ingénierie mutualisé pour conduire ces projets, aussi bien en termes d'apports de compétences techniques et méthodologiques que d'aide à l'apprentissage du « collectif » pour ceux qui n'en ont pas encore fait l'expérience. Ces structures seraient aussi une bonne source d'information du public avec une vue d'ensemble de ce qui marche.

Des critères de solidarité effective pourraient servir à moduler les aides apportées dès le début des projets de manière à encourager ceux qui sont les mieux orientés vers la solidarité et l'inter générationnel. Il est imaginable que les collectivités, groupées sur ce terrain procèdent comme le font les fondations type « Fondation de France » par voie d'appels à projets, permettant ainsi de soutenir les orientations souhaitées par un cadre dessiné a priori et non pas seulement dans un cadre de négociation sur des projets épars.

Le citoyen se rapproche alors réellement de la réalisation des actions qui le concernent et pas seulement à travers les grands débats. C'est aussi un des enjeux majeurs de la cité.

Robert Nové-Josserand

liste des participants

*BELLATOUR Solen
CHIABERTO Alain
DAVID Gauthier
DE BRETAGNE Aline
DE BRETAGNE Cécile
FABRE Xavier
GIAUME Paul
GRARD Lénaïg
HEYCH Caroline
LE ROY Bénédicte
MAYDEW Anthony
NOIRCLERC Yves
NOVE-JOSSERAND Pascaline
NOVE-JOSSERAND Robert
PERDRIX Jean-Noël
PERDRIX Marie-Claude
PORTE Fernande
ROCHAS Nicole
RUEF Brigitte
SENEGAS Elisabeth
ZUBER Françoise*

contacts

Nom	Site	Coordonnées	En bref
Association HABICOOP	www.habicoop.fr	Bertille DARRAGON 04 72 36 28 93 info@habicoop.fr Lyon (Rhône)	- Aider à la création et au développement de projets de logement collectifs respectueux de l'environnement - Permettre qu'existe un réseau des coopératives d'habitants
Association Village Vertical	www.village-vertical.org	contact@village-vertical.org Lyon (Rhône)	Projet de coopérative d'habitants dans le Grand Lyon
Habitat Groupé	www.habitatgroupe.org	Anne-Françoise Gay 04 72 38 26 81 af.gay@wanadoo.fr Lyon (Rhône)	Réseau de projets d'habitats groupés en France
Association La Trame Cocons 3S	www.cocon3s.fr	La Trame 04 66 68 10 63 latrame@orange.fr Avignon (Vaucluse)	Pour prévenir la solitude: projets de colocations pour les séniors
Site dédié aux alternatives en habitat	www.habiter-autrement.org		Une mine d'informations sur les alternatives pour l'habitat dans toutes leurs dimensions
Terre de Liens	www.terredeliens.org	Jérôme Deconinck 04 75 59 69 35 animation@terredeliens.org Crest (Drôme)	Soutien à des projets collectifs d'habitat et d'activité en milieu rural, en particulier par la collecte de dons.
Mouvement des Oasis en Tous lieux	www.mouvement-th.org rubrique : alternatives	mouvementdesoasisentouslieux@orange.fr 04 75 39 37 44 Lablachère (Ardèche)	Encourager et fédérer la création de lieux de vie solidaires et écologiques
CoDHA - Coopérative de l'habitat associatif	www.codha.ch	+41 (0) 22 740 32 91 info@codha.ch Genève (Suisse)	Réalisation d'immeubles pris en charge en autogestion par les habitants
INTI	http://www.monpetitcoin.com/inti/index.php	inti@monpetitcoin.com Genève (Suisse)	coopérative d'habitat en Suisse
Association belge « Habitat et Participation »	www.habitat-participation.be www.habitat-groupe.be	Tel : +32/010/45.06.04 hep@tvcablenet.be Louvain (Belgique)	Promouvoir la participation des habitants au sein de leur habitat. Le site www.habitat-groupe.be recueille de nombreuses expériences menées en Belgique, et des informations pratiques.
Association belge « Générations »	www.uclouvain.be/aisbl-generations	Tel : +32(0)10/47.37.95 generations@demo.ucl.ac.be Louvain (Belgique)	Sensibilisation aux questions intergénérationnelles

**Développer, au cœur des pratiques professionnelles et sociales,
des capacités à prendre l'initiative dans la cité...**

**La citoyenneté entrepreneurante :
(re)découvrir ce que nous pouvons prendre l'initiative.**

Une méthode

Créée en 2002, l'association des « Ateliers de la Citoyenneté » repose sur l'idée de citoyenneté entrepreneurante ; la meilleure traduction en français, du concept anglo-saxon d'« empowerment ».

L'association comprend une soixantaine de membres actifs et son réseau s'étend à plus de 500 personnes notamment par une lettre d'information dont les textes sont produits par ses membres.

Son action se développe autour de deux axes :

- La formation mutuelle au discernement collectif sur des enjeux de société,
- L'incubation d'initiatives citoyennes à partir des « envies d'agir » qui se manifestent au cours de rencontres publiques, particulièrement les Initiales (voir la diversité des sujets abordés sur notre site).

Les Ateliers de la Citoyenneté ont élaboré une méthode de travail qu'ils ont affinée au fur et à mesure des rencontres et des années. Elle est basée sur des notions clés comme la « co-construction », la pratique du discernement, l'appui à l'expression des savoirs... Les Ateliers de la citoyenneté savent l'adapter aux différents contextes et sujets de réflexion.

Deux exemples d'application en entreprise :

- Leroy Merlin : animation de débats mixant salariés, clients et invités ressources sur des sujets de société qui touchent le cœur d'activité de l'entreprise (vieillesse, handicap, énergies renouvelables,...).
- Schneider Electric : animation d'une rencontre sur le « déclic citoyen », comment faire le lien entre responsabilité sociale de l'entreprise et implication des salariés dans la vie de la Cité.

contact

Hervé CHAYGNEAUD-DUPUY
Délégué général des Ateliers de la citoyenneté

tél : 04 72 76 23 04
info@ateliersdelacitoyennete.net
40, rue de Crimée 69001 Lyon